

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

IX. — Matériel de l'économie domestique.

N° 561.274

1. — ARTICLES DE MÉNAGE.

Moulin à café.

M. GABRIEL-MARIE-CHARLES DE LA GARDE résidant en France (Meurthe-et-Moselle).

Demandé le 29 août 1922, à 11 heures, à Nancy.

Délivré le 2 août 1923. — Publié le 19 octobre 1923.

Le moulin à café représenté sur le dessin i-annexé en fig. 1 (élévation) et fig. 2 (profil), a été imaginé dans le but d'obtenir un meilleur résultat, tant au point de vue qualités du café moulu qu'au point de vue économie de temps; que celui atteint par les divers appareils existants, avec le minimum d'effort.

L'appareil peut se décomposer en trois parties principales, à savoir :

10 Le récipient supérieur, contenant le café en grains;

Le corps de l'appareil, dans lequel les grains se transforment en poudre;

15 Le récipient inférieur, où l'on recueille le café prêt à être utilisé.

20 Le récipient supérieur est en verre 1, fermé à sa partie supérieure par un couvercle métallique 2 à vis; sa partie inférieure est vissée sur le corps de l'appareil, son volume peut être variable; mais la capacité nécessaire pour 1/2 kilog. de café peut être adoptée.

Le corps de l'appareil se compose de :

25 Un carter arrière 3 en fonte, portant deux pattes permettant la fixation de l'appareil contre une paroi quelconque au moyen de quatre vis. Une 3<sup>e</sup> patte verticale, à sa partie inférieure, permet la fixation du guide du support qui maintient le récipient devant recueillir le café moulu.

30 Un carter avant 4, également en fonte, fixé au précédent par trois vis et écrous 5. Celui-ci est strié à l'intérieur.

Un axe 6, traverse les deux carters, sur cet axe est fixée une roue striée, épousant la forme intérieure du carter avant, de façon à ce que les grains de café entraînés par les stries soient réduits en poudre en passant entre ces deux surfaces.

Un ressort, placé entre la roue et le carter avant, sur l'axe la rondelle 7, l'écrou 8, et le contre-écrou et oreilles 9 permettent de régler la distance entre la face extérieure de la roue et celle intérieure du carter avant, afin d'obtenir une moulure convenable.

Une manivelle 10, ajustée sur une partie carrée de l'axe 6 permet de transmettre à la roue un mouvement de rotation.

Le récipient inférieur se compose d'un verre gradué 11 et d'un dispositif le supportant qui se décompose lui-même comme il suit :

50 Un support 12 en fonte, assujéti à une tige d'acier rond 13 recourbée sur elle-même à sa partie inférieure, et pressé contre le verre grâce à un ressort 14 qui repose sur une rondelle 15.

55 Le support 12 est guidé dans son mouvement de descente et de montée, par une pièce d'acier plat 16 fixé à la patte inférieure du carter arrière 3 par une vis et écrou 17. Cette pièce en acier plat 16 est recourbée à 90° à sa partie inférieure et sert ainsi de guide à la tige 13 entourée du ressort 14.

Pour l'emploi de ce moulin : placer le café en grains, dans le récipient supérieur. Régler

Prix du fascicule : 1 franc.

la position de la roue striée. Imprimer à la manivelle un mouvement de rotation. Une légère pression de haut en bas sur la tige 13 fait tendre le ressort, abaisser le support et 5 libérer ainsi le verre gradué. On peut alors utiliser le café moulu.

Avantages de l'appareil :

Effort minimum, le moulin étant fixé à une hauteur convenable.

10 Réglage, permettant d'obtenir un produit tel qu'on le désire pendant une durée quelconque, le dérèglement ne pouvant s'effectuer sans un concours extérieur.

15 Graduation du verre qui permet de moudre la quantité strictement nécessaire.

Herméticité du récipient supérieur, en

verre, mettant le café à l'abri de l'air, lui permettant toujours de conserver intacts et son odeur et sa saveur.

Visibilité. — Ce récipient permet, en outre, 20 de se rendre compte instantanément par un simple coup d'œil, si la quantité de café restant à consommer est suffisante.

De plus, ce moulin est d'un encombrement négligeable, qualité appréciable qui, ajoutée 25 aux avantages énumérés ci-dessus, en fait un appareil vraiment pratique.

G.-M.-C. DE LA GARDE.

Par procuration :

Émile BERT.

Fig. 1

Fig. 2

